

A retenir

PROTEAGINEUX Premier bilan de campagne

SORGHO Présence de pucerons. Risque faible. Maintenir la surveillance.

POIS PROTÉAGINEUX

• Bilan de campagne

Les pois protéagineux sont arrivés à maturité et commencent à être récoltés, avec une dizaine de jours de retard par rapport à une année normale.

La campagne 2009-2010 s'achève avec des cultures présentant dans l'ensemble un état sanitaire globalement satisfaisant.

L'antracnose ne s'est manifestée de façon significative qu'après la fin de la floraison et ne devrait pas présenter de nuisance sur les parcelles protégées.

De même, quelques symptômes d'oïdium ont pu être observés dans quelques parcelles en toute fin de cycle, juste avant la maturité physiologique. Il ne devrait pas y avoir d'incidence sur le rendement.

Le puceron vert est le principal ravageur susceptible de provoquer des pertes de rendement plus ou moins significatives cette année. Les pullulations ont débuté très précocement, dès la troisième décennie d'avril (début de la floraison), à la faveur d'un temps chaud et sec. Malgré le refroidissement et les pluies de début mai, les populations se sont maintenues à des niveaux élevés sur les parcelles non protégées.

FÉVEROLE

• Bilan de campagne

La féverole a bénéficié, jusqu'à ces derniers jours, de conditions climatiques plutôt favorables pour sa fin de cycle. En effet, les stress climatiques, que ce soit au plan de l'alimentation hydrique ou des fortes températures, ont été réduits. Ces conditions devraient être bénéfiques aux cultures en bon état végétatif. Dans la plupart des situations, les récoltes ne devraient pas intervenir avant mi juillet.

Comme pour le pois, la pression de maladie est restée faible, si ce n'est une montée tardive de la rouille dans quelques parcelles où une incidence sur le remplissage des graines pourrait être observée.

Contrairement au puceron vert sur pois, la pression de puceron noir sur la féverole est restée très limitée.

SORGHO GRAIN

• Stades phénologiques et état des cultures

Les semis de sorgho ont été réalisés pour partie au cours de la troisième décennie d'avril et se sont achevés vers mi-mai, après les pluies.

Les premiers semis sont au stade 10 à 12 feuilles avec 1 ou 2 tiges déjà formées. Après un démarrage difficile, du fait des températures froides et des fortes pluies de début mai, les cultures reprennent de la vigueur avec la remontée des températures.

• Pucerons

Des pucerons ont été observés dans certaines parcelles. Ils se positionnent soit sur la face inférieure des feuilles soit dans le cornet. L'espèce principalement identifiée est *Sitobion avenae*. Les populations peuvent être plus ou moins importantes selon les parcelles mais ne devraient pas présenter de risque de nuisibilité, exception faite de situations très fortement infestées (pas de seuil de nuisibilité défini à ce jour).

• Autres ravageurs

On observe dans quasiment toutes les parcelles la présence de cicadelles et des symptômes de piqûres sur feuilles (petites tâches blanches). Ces attaques sont à ce jour considérées comme peu préjudiciables.

On observe également des symptômes ponctuels de perforations foliaires liés à la présence d'insectes foreurs (Ex : pyrales, ...). Le risque de nuisibilité est faible.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la partie **protéagineux** par l'animateur filière protéagineux d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base des observations réalisées par la FNAMS, Chambres d'Agriculture d'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, Arterris, Arvalis – institut du végétal, Esca.

- pour la partie **sorgho** par l'animateur filière sorgho d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base des observations réalisées par Arvalis – institut du végétal,

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.